



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

Votre Mairie est ouverte : de 8h45 à 12h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et jeudi
Le maire reçoit sur rendez-vous.

 **05 59 33 19 84**
 **mairie@uzein.fr**
 **uzein.fr**
 **Commune d'Uzein**

AOÛT 2021

Le mot du maire

L'optimisme affiché dans mon précédent édit aura été de courte durée. Ce variant et les nouvelles dispositions et règles à mettre en œuvre pour organiser des manifestations de plus de 50 personnes, ont eu raison des fêtes 2021. Nous sommes habitués mais on se lasse à l'idée de pouvoir de nouveau se retrouver autour d'un événement au centre du village. Un rassemblement non autorisé a pourtant eu lieu en ce mois de juillet au terrain de foot ...

... Depuis deux ans, notre commune s'est mise en conformité avec le schéma intercommunal des sites d'accueil des gens du voyage pour les petits passages et les grands passages. Dès leur arrivée le vendredi 23 juillet, j'ai reproché à ce groupe des gens du voyage « itinérants commerçants » de ne pas avoir respecté le protocole de déplacements sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et leur ai proposé en vain, notre site, sur et autour du bois Bergé-Plaisance. Des lors, dès le vendredi 23 en soirée, j'ai demandé au préfet de prendre un arrêté d'expulsion du groupe conformément à l'arrêté municipal. Durant toute la semaine, mon premier adjoint sur place, Patrick CASSAIGNE, a fait preuve de mansuétude si bien que le dialogue a toujours été sincère, respectueux mais ferme : les élus d'Uzein sont bien conscients de ces problématiques de déplacements et d'installations et mettent tout en œuvre depuis quelques années pour les régler localement et au niveau du territoire.

L'arrêté préfectoral a été notifié mardi 27 et un recours de l'avocat des gens du voyage a été jugé et rejeté le vendredi 30 au tribunal administratif de Pau. Ce rejet a été notifié le samedi 31 au chef du groupe par mon premier adjoint et moi même, accompagné par deux gendarmes. Le groupe avait 24 h pour quitter les lieux. Ils ont respecté leur engagement. Cette occupation de 8 jours va faire l'objet d'un bilan global, au sein du conseil municipal et des services de l'agglomération et leurs élus lors d'un prochain bureau des maires dédié, et d'une expérience pour l'accueil d'éventuels.

Durant ce mois d'août, même si l'activité globale est ralentie, la préparation des rentrées est à l'ordre du jour des réunions et du travail en mairie qui restera ouverte durant tout le mois.

Continuons à respecter les règles de vie en communauté,

Bien à vous, Eric CASTET.

Séance du conseil municipal du 20 juillet 2021

(tous les points ont été adoptés à l'unanimité)

1 Subvention aux Comités des Fêtes pour l'année 2021: Au vu des dernières annonces gouvernementales liées à l'évolution défavorable du contexte sanitaire, M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajourner ce point.

2 Adhésion au programme ACTEE et partenariat avec le FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités concédantes et Régies) : La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ambitionne d'atteindre la Neutralité Carbone à l'horizon 2040. Le secteur du bâtiment étant le premier émetteur de Gaz à Effet de Serre, l'atteinte des objectifs fixés par le décret tertiaire sur le patrimoine bâti (-40% de consommation énergétique à l'horizon 2030 pour les bâtiments ciblés) contribue nettement à cette ambition.

Cependant, ces objectifs étant ambitieux, ils nécessitent une enveloppe conséquente. C'est ainsi que la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia pour la rénovation énergétique des bâtiments. Cet AMI, via le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie, délivre un financement pour des actions de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine bâti des collectivités lauréates. La subvention valorise une politique énergétique mutualisée entre collectivités à l'échelle d'un territoire.

C'est ainsi que la CAPBP a déposé une candidature commune avec la Ville de Pau, le Conseil Départemental 64, et les communes d'Artigueloutan, Uzein, Gelos, Ousse, et Uzès, la CAPBP étant coordonnateur de ce groupement. Cette candidature a été désignée lauréate du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) par le jury du 24/02/2021.

Le programme d'action présenté par la commune d'Uzein, et retenu par le jury, concerne la rénovation énergétique du bâtiment d'habitation qui hébergera la future Maison d'Assistance Maternelle. La subvention obtenue au travers du programme ACTEE est de 7 447 € à valoir sur les coûts de maîtrise d'œuvre, pour un montant total de prestation de 24 990 € (soit 30%, taux maximal du programme ACTEE).

L'obtention de cette subvention est cependant conditionnée à une prise de délibération préalable, actant l'adhésion au programme ACTEE par chaque membre du groupement. Cette adhésion sera ensuite formalisée par la signature d'une convention de deux ans avec la FNCCR qui est porteuse du programme.

3 Adhésion à la Charte « Ville Aidante Alzheimer » : Depuis plusieurs années, la Commune d'Uzein soutient financièrement l'association France Alzheimer (versement d'une subvention annuelle). Dans le but d'aider les personnes malades et leurs proches aidants, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adhérer à la Charte de ladite Association.

A travers l'adhésion à la charte « *Ville aidante Alzheimer* », aux côtés de l'Association France Alzheimer, la commune signataire signifie sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée au sein de la cité.

La mairie s'engagerait ainsi à valoriser, soutenir et/ou communiquer sur les dispositifs de soutien et d'information à disposition des personnes malades et des proches aidants de leur circonscription.

En contrepartie, France Alzheimer et son réseau de 99 associations départementales, se tiendraient aux côtés de la mairie pour diverses actions. La présentation de cette association locale et de la maladie fera l'objet d'une réunion publique le vendredi 15 octobre à 18h30 à la maison pour tous à Uzein.

4 Accueil de Loisirs Sans Hébergement communal : tarifs pour familles bénéficiaires de prestations sociales : La CAF, l'IGESA et la MSA, par le biais de « bons vacances » ou « bons temps libres », aident certaines familles pour le paiement des frais de centre de loisirs (selon des critères financiers). Les aides financières étant directement versées à l'organisateur de l'accueil (soit la mairie), il est proposé aux membres du Conseil Municipal de conventionner avec ces partenaires sociaux, et ainsi appliquer une nouvelle tarification aux familles bénéficiaires.

Ainsi, les dits tarifs seraient les suivants :

Familles bénéficiaires de la **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**, sur présentation de l'attestation « Bons Temps Libres » : Journée : 4.00 €/jour 1/2 : 2.00 €/jour Séjours Courts : 12.00 €/jour

Familles bénéficiaires de l'**IGESA (Institution de gestion sociale des armées)**, sur présentation de l'attestation d'ouverture des droits : Journée : 5.53 €/jour 1/2 : 2.79 €/jour S.C : 7.67 €/jour

Familles bénéficiaires de la **MSA (Mutuelle Sociale Agricole)**, sur présentation du « Bon Vacances » :
Journée entière : 5.50 €/jour Demi-journée : 2.75 €/jour Séjours Courts : 12.00 €/jour

5 ÉLECTRIFICATION RURALE - - Programme « Rénovation EP (DÉPARTEMENT) 2020: APPROBATION du projet et du financement de la part communale – Affaire n° 20EP091

Il a été demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA), de procéder à l'étude des travaux de : **Éclairage public lié au Renforcement du poste P1 JUNQUA (DAC).**

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à Confiers à l'Entreprise GROUPEMENT DESPAGNET – SETREL, les travaux estimés par le SDEPA se décomposent : montant des travaux 58 514.03 € assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus 5 851.40 € frais de gestion du SDEPA 2 438.08 € pour un **TOTAL de 66 803.51 €**

M.le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale \"Rénovation EP (DEPARTEMENT) 2020\", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

6 ÉLECTRIFICATION RURALE - - Programme « Génie Civil Communications Électroniques Option A 2020: APPROBATION du projet et du financement de la part communale – Affaire n° 20TE112: Génie Civil Orange lié au Renforcement du poste P1 JUNQUA (DAC).

montant des travaux T.T.C 13 864.91 € assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus 1 386.49 € frais de gestion du SDEPA 577.70 € pour un **TOTAL de 15 829.10 €**

7 Décision modificative n° 1 du Budget Principal 2021 :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Art (chap) - Opération	Montant	Art (chap) - Opération	Montant
2184 Mobilier (achat de lits pour l'école maternelle)	+ 5 300.00	2135, opération n° 153 (Reconstruction du restaurant scolaire)	- 5 300.00
TOTAL	+ 5 300.00	TOTAL	- 5 300.00

Informations diverses

1. Ateliers Jeunes Automne 2021 : Les élus de la commune envisagent de mettre en place un projet d'atelier « jeunes » (thème : plantations, travaux de peinture de deux fresques, d'entretien ...) durant la période des vacances d'automne (du lundi 25 au vendredi 29 octobre) pour un groupe de jeunes du village (14/16 ans). Ce projet doit faire l'objet d'un avis de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Les jeunes intéressés doivent s'inscrire au secrétariat de mairie ou sur le mail de la commune avant le 24 septembre. La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas encore participé à un tel atelier.

2. Etat civil du premier semestre 2021 :

Bienvenue à :

ZITOUNI FERREIRA Luna, née le 02/02/21 de Mr Anthony ZITOUNI et de Mme Mélanie FERREIRA

VACHER Léa, née le 26/03/21 de Mr Cyrill Raymond VACHER et de Mme Maïlys SPATARO

LAURON Aryha, née le 12/03/21 de Mr Matthias LAURON et de Mme Chanael HAAS

SUAREZ Léana, née le 12 Juin 2021 de Mr Alexis SUAREZ et de Mme Caroline DANDRIEU-BERGEZ

Félicitations aux mariés :

Mr CARASCO Jean Philippe et Mme COUTY Béatrice le 23/07/2021

Mr GOUEL Vincent et Mme CAMBLATS Cécile le 24/07/2021

Aux Pacsés : Mme Laura SAVOYE et Mr Rémi BOUCAUD, le 13/02/2021

Mme Mélanie FERREIRA et Mr Anthony ZITOUNI, le 25/02/2021

Ils nous ont quittés : CAMPAGNE Thérèse, Jeanne le 02/03/2021.

MALOJO GAMA Zita-da-Conceição le 24/03/2021. MARTINS RAMOS Joaquim le 15/07/2021.

3. Bibliothèque : Des travaux ont été nécessaires pour résoudre les problèmes d'humidité sur un pan de mur. Ils ont mis en évidence une « niche » et un conduit caché dessous et responsables de ces problèmes. Ce parement sera conservé, les plus anciens se rappelleront ainsi « d'avoir chauffé leurs gamelles sur le poêle », détails donnés par Paul LESTERLOU.



Une rencontre entre les bénévoles (voir photo) et les élus a eu lieu à l'occasion de

l'arrêt de Cathy DARRACQ à la tête de la gestion de la bibliothèque. Un grand merci à celle qui fut à l'origine de sa création en tant qu'élue et passionnée de lecture.

Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe des bénévoles seront les bienvenues et peuvent s'adresser à la mairie ou auprès de Patricia LEVALLOIS qui prend les rênes de ce bel outil de culture de notre village.



4. Terres végétales : Lors des travaux de voirie du futur lotissement communal « La Métairie », qui auront lieu courant septembre, de la terre végétale sera récupérée par la commune et stockée dans le bois Bergé-Plaisance. Si vous êtes intéressés, veuillez vous manifester au secrétariat de mairie en donnant une estimation du cubage.

5. Clôtures et constructions : Il est important de consulter le secrétariat de mairie quand des travaux de clôtures, de constructions ou de création d'ouvertures sont envisagés. Un dépôt d'une déclaration, d'un certificat ou d'un permis et un accord du maire en retour, via le service instructeur d'intercommunal d'Urbanisme sont alors nécessaires. Les élus de la commission « Urbanisme » appliquent le nouveau règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020. C'est la raison pour laquelle des clôtures et des détails de constructions étaient possibles avant le 31 décembre 2019 et plus actuellement.

Retrouvez ce bulletin municipal papier en mairie ou à l'épicerie, en version numérique dès le premier mercredi du mois sur le site. D'autres articles illustrés, non présents dans ce bulletin se trouvent aussi sur le site uzein.fr, et des actualités flash sur le compte facebook de la commune.

1. Paroisse Ste Quitterie-en-Béarn : Pèlerinage à Sarrance.

Après avoir nettoyé l'intérieur de notre chapelle de Sarrance et tondu les abords, nous avons organisé, comme tous les ans, fidèles à la tradition de nos aïeux, une journée pèlerinage. Le vendredi 25 juin, 22 personnes de la paroisse (dont 8 de notre commune) se sont donc rendues en pèlerinage à notre chapelle.

Grâce à un temps très clément, la messe a pu être célébrée à l'extérieur, près de la chapelle, et ceux



qui le souhaitent ont pu prier le chemin de Croix sur la colline du sanctuaire dans un bel écrin de verdure. D'autres ont apprécié de prier dans l'église mariale. Chacun a pu découvrir dans le cloître, l'exposition relative au 900ème anniversaire de la fondation de l'Ordre des Prémontrés dont le frère Pierre Moulia, curé de la paroisse St Norbert en Aspe, est un de ses membres. La journée s'est terminée après un repas partagé au restaurant de Sarrance.

La somme de 380 € a été remise au Frère Pierre MOULIA, abbé, pour célébrer des messes pour la protection de notre village. Vous pourrez voir un diaporama de cette journée sur le site paroissial : <http://www.paroissedesaintequitterieenbearn.fr/>

Les **fêtes d'Uzein** sont annulées mais, la **messe en l'honneur de St Germain et St Louis**, Patron du village d'Uzein, aura bien lieu le **dimanche 22 août à 10h30**. Les dispositions sanitaires en vigueur seront bien sûr respectées.

2. Association des donneurs de sang : La prochaine collecte de don du sang aura lieu à Lescar le samedi 7 août de 7h30 à 11h au Restaurant Municipal, rue du Taa. Les besoins de sang sont toujours pressants, soyez généreux, venez nombreux. On peut venir à partir de 18 ans. Pièce d'identité, masque et, si possible, pass sanitaire. Prendre R.V. sur "mon-rdv-dondesang" Merci.

3. FOYER RURAL Section Histoire et Patrimoine Local

La Sardinade 2021 : Les responsables de la section vous donnent rendez vous pour le samedi 18 septembre prochain en soirée. A l'occasion des journées du Patrimoine, nous organisons, si les conditions sanitaires sont réunies, une SARDINADE sur le même concept qu'au mois de septembre 2019.

A partir du 23 août prochain, vous pourrez vous inscrire auprès d' Armand (06 19 08 93 70) ou de Paul (06 77 03 63 18).

Quelques nouvelles du chantier de restauration du moulin :

Avant les congés de l'été nous avons pu achever les encadrements des deux portes les plus accessibles. Grâce à la bienveillance de l'entreprise DARRIBERE (Maçonnerie neuf et réhabilitation à BOUILLON 64), qui va nous prêter le matériel nécessaire nous allons pouvoir poursuivre les travaux de maçonnerie.



4. Foyer Rural : section Sophrologie

Séances de sophrologie pour les enfants lundi à 16H30

Séances de sophrologie pour les adultes lundi à 18H30 Mardi et Jeudi à 19H30

Pour de plus amples renseignements et inscriptions Valérie Fresse-Chauveau 06.21.24.50.66

5. LPVB club de Volley Ball local

STADE MUNICIPAL D'UZEIN

EN VOLLEY VOUS ENTRE POTES

MARDI 24 AOÛT

A PARTIR DE 18H
AVEC DES ÉQUIPES DE 3
OU DE 4

INSCRIPTION 2 EUROS
OU
INSCRIPTION 5 EUROS AVEC
FRITES ET SANDWICH

A PARTIR DE 14 ANS